



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E16378

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2024

ÉDITÉ LE 16/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/2005

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 31/03/2014  
8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVRY 483228393

Siret : 481 228 393 00031

Code NACE : 43.22

Numéro caisse de congés payés : 2111461

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 1247002/001 385291/86

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 1247002/001 385291

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : DRG ETABLISSEMENTS PIRETTI

20 ROUTE DE MONTHLERY  
91620 NOZAY

Téléphone : 01 69 01 21 21

Portable :

Site Internet :

E-mail : drg.piretti@orange.fr

Responsabilité légale :  
PIENIAZEK JAKUB PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	29/09/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/10/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	29/09/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.